

#### PRESENTATION DU GRAND PARC MIRIBEL JONAGE, UN DES PLUS GRANDS PARCS PÉRIURBAINS D'EUROPE

Une situation privilégiée, à 15 minutes du centre de Lyon

- ✓ Un parc de 2 200ha dont 350 ha de plans d'eau dont le Lac des Eaux Bleues
- ✓ Quatre fonctions fondamentales pour l'agglomération : réserve d'eau potable, expansion des crues, base de loisirs, patrimoine naturel.
- ✓ Implanté sur 13 communes des deux départements du



Un patrimoine naturel remarquable, une flore et une faune riches et diversifiées

- ✓ Le Parc constitue un vaste poumon vert pour l'agglomération.
- ✓ Il s'organise en une mosaïque de petites unités naturelles typées et contrastées : les anciens bras du Rhône, les prairies sèches et les forêts alluviales...

#### LE PUBLIC ET LES SERVICES

**3,8 millions de visiteurs, des pointes à 45 000 personnes**

- Les nombreuses qualités du site en font un lieu très fréquenté par les habitants du Grand Lyon et les communes riveraines de l'Ain.
- La détente, les pratiques sportives ou la découverte de la nature attirent toute l'année quelques 4 millions de visiteurs, avec des pointes de 45 000 personnes certains week-ends ensoleillés.



**Une longue expérience des manifestations grand public**

Depuis plus de 10 ans, nous sommes organisateurs et partenaires de manifestations sportives et culturelles se déroulant sur notre site et rassemblant jusqu'à 8.000 personnes (La fête du Parc « Destination nature », Le Cirque Zingaro, Jogg'île, Le Triathlon Vaulx en Velin/Villeurbanne, L'inter VTT, Le Raid SFR, Le Concours National d'Attelage, le Raid du Castor, Le Marathon International de la Carpe...)



#### SAMEDI 20 MAI 2006 : LA PREMIERE EDITION DU DEFI

Lors de cette première édition, 3 équipes ont relevé le défi étudiant Conception Handi technique,

compétition d'engins mobiles. Pendant cette journée, une émulation s'est produite entre les différentes équipes. Entre compétition saine, encouragement respectif, solidarité, volontariat et implication humaine l'esprit du défi est né ce samedi 20 mai 2006.

Au fur et à mesure des épreuves chaque engin a dévoilé ses capacités techniques pour déjouer les « pièges » tendus par les organisateurs.

## 2ème Défi Etudiant



### Conception Handi technique

### Compétition d'engins mobiles

*Date de la manifestation : : -26 Mai ou 2 juin 2007-*

#### LE CONCEPT

---

Ce défi étudiant, comme ont pu le constater les équipes inscrites en 2006, est un véritable défi technique, sportif et humain. Il regroupera, cette année encore des personnes en situation de handicap et des élèves suivant des formations techniques et mécaniques (BTS, DUT, BEP, CAP...).

Les nouvelles équipes ainsi constituées auront 8 mois (octobre 2006/mai 2007) pour concevoir un engin mobile tenant compte du handicap de leur équipier et dont la source d'énergie principale est la force musculaire.

Cet engin mobile devra comprendre au minimum deux places, l'une étant réservée à l'équipier handicapé.

**La personne en situation de handicap participe pleinement à la conception de l'engin et à son fonctionnement lors des épreuves.**

Cet engin mobile doit pouvoir :

- Participer à une épreuve d'endurance de 10 kilomètres.
- Participer à diverses épreuves de maniabilité.
- Répondre à un certain nombre de contraintes techniques imposées.

#### POURQUOI LE GRAND PARC MIRIBEL JONAGE CREE-T-IL CE DEFI ?

---

Le Grand Parc Miribel Jonage est ouvert à tous, aux personnes handicapées également. Or les personnes en situation de handicap physique ne disposent pas de moyens de locomotion adaptés à aux sentiers de promenade. Ne pouvant adopter la solution du « tout goudronné », le Parc a ouvert une réflexion sur les problèmes d'accessibilité à ses espaces naturels et aux loisirs de plein air par les personnes à mobilité réduite.

De ces réflexions découlent la mise en place en 2006 du 1<sup>er</sup> Défi étudiant « Conception Handi technique ». Créer ce défi, cet événement inédit et innovant suffisamment complexe et sportif pour donner envie aux étudiants de le relever, surfer sur la notion de compétition devait permettre d'obtenir le maximum de participants, le maximum d'idées, le maximum de solutions. Mais en fait le défi est beaucoup plus qu'une compétition et les 3 premières équipes l'ayant relevé l'ont constaté. Ils sont petit à petit et très logiquement, très naturellement parvenus au véritable objectif de ce défi.

#### LE VÉRITABLE OBJECTIF DE CE DEFI :

---

Le véritable objectif de ce défi est de voir apparaître de nouvelles solutions liées aux accès des espaces naturels et aux sports de plein air par les personnes atteintes d'un handicap.

Le Grand Parc Miribel Jonage se veut être le déclencheur de cette volonté et la zone d'essais grandeur nature des prototypes réalisés, mais ne cherche en aucun cas à orienter la conception des engins pour une utilisation réservée à ses espaces naturels, bien au contraire. La concrétisation de ce Défi est de voir émerger, à moyen terme des engins mobiles dans tous les espaces naturels de France.

Ce défi permet d'associer des personnes handicapées et des étudiants dans un projet commun. Ce défi est le résultat d'une véritable réflexion menée sur plusieurs mois (d'octobre à mai) sur la création de nouveaux moyens de locomotion adaptés aux personnes en situation de handicap. Cette réflexion sera menée par des étudiants qui ont un regard neuf et en collaboration étroite avec les personnes directement intéressées : les personnes handicapées. Dans chaque équipe il y a obligatoirement un équipier handicapé, donc chaque engin sera adapté à son handicap. **A chaque équipe un handicap, à chaque handicap une solution.** Chacun apporte son expérience, ses connaissances techniques, pratiques et personnelles. Chacun découvre l'autre ce qui a pour conséquence de multiplier les énergies et implications humaines.

Imposer deux places minimum sur l'engin mobile (cf consignes et contraintes), dont l'une est réservée à l'équipier handicapé, c'est garder cette idée d'équipe, de partage.

Ce défi permet de tester grandeur nature les prototypes inventés et le jour « j » de confronter les conceptions en tentant de déjouer dans chaque épreuve les « pièges » tendus par les organisateurs. Le jour « J », c'est autant d'équipiers qui admirent les engins concurrents. C'est autant d'équipes qui réfléchissent dans l'action sur les modifications à apporter à leur engin pour, lors de la prochaine édition, vaincre les épreuves. C'est autant de projets qui mûrissent et qui au fur et à mesure des années répondront aux véritables attentes du public handicapé quant à l'accès aux espaces naturels. C'est pour atteindre cet objectif que chaque année les difficultés techniques de ce défi seront accentuées.

En étant optimistes, nous pourrions obtenir autant de solutions que d'équipes engagées.

### **POURQUOI PARTICIPER A CE DEFI ?**

---

Peut être tout simplement pour le gagner. Il s'agit d'un véritable défi technique et sportif. Les étudiants, comme les équipiers handicapés, ont tous un rôle actif dans la conception et le fonctionnement de l'engin. Le jour « J » ils seront amenés à se dépasser physiquement.

La participation à ce défi gommara les différences, permettant à chacun de s'intégrer au sein d'une équipe. La durée du projet permettra de créer une cohésion entre les membres de chaque équipe pour un objectif commun. En effet, **seule une grande coopération et cohésion du groupe permettra de réaliser ce projet.**

En participant, les équipes vont pouvoir s'affronter sur les aspects sportifs et techniques. Ce défi est le moyen pour chacune d'entre elles de montrer son ingéniosité et son savoir-faire. C'est aussi le moyen de promouvoir son école, sa formation, son association...

### **POURQUOI IMPOSER DES CONSIGNES ET DES CONTRAINTES ?**

---

Le meilleur moyen d'arriver à l'objectif fixé est de définir clairement ce que l'on veut. Fixer des consignes c'est définir les axes de recherche afin que chaque projet réponde à la même problématique. Fixer des contraintes c'est d'ores et déjà répondre aux attentes des personnes handicapées face à un engin mobile « idéal » capable de « passer » partout. Ces consignes et ces contraintes doivent être suffisamment précises pour atteindre l'objectif et suffisamment ouvertes pour laisser s'exprimer l'imagination de chaque équipe, si non nous risquons d'obtenir finalement un engin mobile identique pour toutes les équipes.

### **CONSIGNES & CONTRAINTES**

---

Les participants se voient imposer un certain nombre de contraintes techniques afin de réglementer la conception des structures mobiles :

### Les contraintes de 2006 toujours en vigueur en 2007

- Dans l'optique d'une démarche d'aide au handicap, les étudiants devront créer une structure visant à faciliter leur accès aux espaces naturels.
- L'appareil doit participer à la course et aux épreuves de maniabilité sans subir de modifications.
- L'engin doit présenter un réel progrès technique, une idée novatrice.
- L'engin ne doit pas résulter de l'imitation d'une structure déjà existante.
- L'appareil doit avoir, lorsqu'il roule, une garde au sol de 10 cm minimum
- L'avant et l'arrière de l'appareil doivent être facilement identifiables
- L'appareil comporte deux places minimum dont l'une est réservée, adaptée et facilement accessible à l'équipier handicapé. **L'aspect sécurité de l'équipage doit être une priorité.**
- L'équipier handicapé a obligatoirement un rôle actif et indispensable dans le bon fonctionnement de la structure. Ce rôle actif n'est pas obligatoirement lié à l'aspect motricité de l'engin
- La force musculaire doit être la source d'énergie principale.

### Les nouvelles contraintes pour l'édition 2007 :

- L'appareil doit posséder une « marche arrière » mécanique.
- L'engin et tous les éléments le constituant devront être amenés sur le stand technique de l'équipe dans une caisse d'1m<sup>3</sup>(1000 litres). Après le contrôle de ce volume, l'engin pourra si nécessaire être réassemblé. (*Objectif : voir à moyen terme des engins pouvant être rangés dans le coffre d'une voiture*)
- L'engin ne doit pas dépasser une largeur de 1,20 m (*Objectif : voir à moyen terme les engins accéder aux sentiers forestiers sans être obligés d'élargir ces derniers*)
- L'engin doit être muni d'avertisseurs sonores et visuels et d'au moins 2 systèmes de freinage indépendants : avant et arrière (*Objectif : répondre aux normes en vigueur concernant les vélos, pour faciliter les démarches d'éventuelles homologations des engins*)
- L'engin doit posséder un frein parking pouvant être actionné par l'équipier handicapé (*Objectif : renforcer les aspects sécuritaires et arrêt de l'engin*)
- L'équipier handicapé doit pouvoir s'installer seul à bord de l'engin (*Objectif : renforcer la notion d'accessibilité à l'engin*)
- Moteur thermique interdit (*Objectif : respect de l'environnement et contrainte de la réglementation législative concernant les véhicules motorisés*)
- L'engin ne possède pas de toit mais doit pouvoir être couvert (ex. : capote ou hard top). La manoeuvre doit être effectuée par l'équipage et depuis l'engin (*Objectif : liberté de déplacement quelque soit le temps*)
- L'engin doit avoir une place pour une caisse à outil (*Objectif : subvenir en cas de besoin à une éventuelle réparation*)
- L'engin doit posséder une plaque de 45cm de largeur et 35cm de hauteur, positionnée soit sur un côté soit à l'arrière de l'engin. Cette plaque servant de support pour les logos des partenaires officiels du défi.

## **POURQUOI UNE EPREUVE D'ENDURANCE ET DES EPREUVES DE MANIABILITE ?**

---

Le véritable objectif de ce défi est de voir apparaître de nouvelles solutions facilitant l'accès des personnes handicapées aux espaces naturels. Les épreuves sportives sont le moyen de mettre en application cet objectif et de confronter les engins à la réalité du parc.

- *Le tour du Lac des Eaux Bleues* est une épreuve d'endurance. Les équipiers (deux minimum par engin mobile dont l'équipier handicapé) devront être capable de parcourir 10 km. La vitesse n'est pas le critère de sélection pour cette épreuve. Il s'agit bel et bien d'endurance, la conception de l'engin doit donc tenir compte de la fatigue potentielle de l'équipage. Techniquement, la structure devra supporter cette distance, c'est un examen de solidité et de résistance mécanique.

- *Les épreuves de maniabilité*, au nombre de 4, répondent aux obstacles constamment présents sur des espaces naturels. Faire de ces obstacles des épreuves permettront aux équipiers de se confronter concrètement aux problèmes rencontrés par les personnes atteintes d'un handicap. C'est aussi donner l'envie à chaque équipe de trouver la solution la plus adaptée, la plus performante, pour gagner l'épreuve.

### **L'EPREUVE D'ENDURANCE**

---

Son départ est prévu dans l'enceinte de l'Espace Multisports du Parc. Les départs sont prévus en différé. L'équipe doit parcourir les 10km autour du lac des Eaux Bleues, aucune assistance technique ne devrait être nécessaire mais elle reste autorisée durant cette épreuve. Un point de ravitaillement est prévu à mi-parcours.

Les difficultés de la course : le revêtement du terrain sur lequel s'effectue la course est diversifié. Il est composé de sable, de gravier, de goudron, de béton et d'herbe. Sur le parcours se succèdent des pentes, des côtes, des virages et des dévers de différents degrés.

Le parcours n'est pas un circuit fermé, le tour du Lac des Eaux Bleues est quotidiennement emprunté par des randonneurs, des vététistes, des coureurs à pied, des personnes en rollers, des familles et des enfants. Chaque équipe, chaque concurrent, devra obligatoirement respecter les autres usagers du Parc et inversement.

### **CONCOURS DE MANIABILITE**

---

Les épreuves se dérouleront sur un revêtement herbeux, goudronné et sablé. Elles seront au nombre de quatre.

Lors de la 1<sup>ère</sup> édition du Défi, le classement des équipes ne tenait pas compte du type d'engin (nombre d'équipier, assistance électrique, type de handicap...). Pour cette nouvelle édition et les suivantes, des classements par catégorie d'engins pourront être envisageables en fonction du nombre d'équipes participantes et du type d'engins engagés.

#### **1ère Epreuve : un slalom de 60 mètres, un couloir, une balançoire et une marche arrière :**

Pour réussir l'épreuve, il faut effectuer un slalom de 20 plots espacés de 3 mètres, puis passer dans un couloir large de 1,30m, franchir la balançoire et revenir tout droit en marche arrière jusqu'à la ligne de départ. Cette épreuve est chronométrée (sauf passage de la balançoire).

#### **2ème Epreuve : la montée de plusieurs marches**

L'épreuve consiste à monter trois escaliers de quatre marches consécutives sans poser de pieds à terre. Les quatre marches d'un même escalier sont de la même hauteur. Pour le premier escalier les marches mesurent 5 cm de haut, 10 cm pour le second escalier et 15cm pour le dernier.

### 3ème Epreuve : Le plus petit rayon de braquage possible :

Le but de cette épreuve consiste à réaliser un demi-tour le plus petit possible dans un sens puis dans l'autre. Dans ce cas nous parlons de rayon de braquage de mur à mur, et non pas de trottoir à trottoir. La mesure ne se fera donc pas à partir des roues mais à partir de l'élément de l'engin le plus à l'extérieur. Pour calculer le rayon de braquage il faut mesurer la distance minimale nécessaire entre deux « murs » pour permettre à l'engin de faire demi-tour.

### 4ème Epreuve : Le Dahu

L'engin doit franchir l'ensemble des « portes » installées sur la zone de l'épreuve sans les toucher. Il s'agit de tests d'habileté sur des terrains spécifiques identiques à ceux rencontrés en forêt (un obstacle type tronc d'arbre couché d'une section de 30cm devra être franchi) et ont pour but la vérification d'une bonne relation entre l'équipage et l'engin mobile.

Les portes peuvent être traversées en marche avant ou marche arrière. Le marquage des poteaux doit toujours être à gauche dans le sens de la direction de la conduite. Chaque porte est considérée comme traversée quand **la totalité de l'engin a traversé la ligne imaginaire** reliant les deux poteaux. Cette épreuve, est **chronométrée**. Pour i

### COMMENT PARTICIPER A CE DEFI ?

Chaque équipe doit être constituée d'élèves ou d'étudiants et au minimum d'une personne atteinte d'un handicap. Le projet doit être validé par les instances dirigeantes de l'établissement scolaire au sein duquel sont inscrits les élèves. Chaque équipe doit alors se pré-inscrire en retournant la fiche de pré-inscription reçu préalablement, soit par courrier postal, soit par e-mail. Dès la réception de la fiche de pré-inscription un dossier complet contenant le règlement et autres informations officielles sera transmis au(x) représentant(s) de l'établissement scolaire.

### LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le vendredi 4 Mai 2007.

### LA DATE DE CE DEFI ?

Le samedi 26 mai ou samedi 2 juin 2007 (en fonction des manifestations handi sport)

### POURQUOI S'ASSOCIER A CE DEFI ?

Cette manifestation sportive est l'occasion pour les partenaires de participer à un événement original et novateur.

La participation à un tel événement prouve leur capacité à s'impliquer dans une démarche éthique.

Les partenaires vont pouvoir conforter leur image dynamique, d'ouverture et de tolérance, montrer que le handicap n'est pas un frein à leur culture d'entreprise.

C'est l'occasion pour les partenaires de rencontrer des jeunes motivés, en harmonie avec leur esprit d'entreprise, des associations travaillant avec le handicap, et vice versa.

S'associer à ce défi, c'est aussi apporter une aide technique et/ou financière à la réalisation de l'engin. ~~Aucun droit d'inscription ne sera demandé aux équipes car elles auront des frais pour créer et réaliser leur structure et l'acheminer sur place le jour « J ».~~

Etre partenaire du Grand Parc Miribel Jonage sur l'organisation de ce défi, s'est répondre positivement à la philosophie du Grand Parc et vous l'approprier le temps de l'événement.